



enfance

TIERS MONDE



EDITORIAL

Le comportement abject de six violeurs en date du 16 décembre dernier à New Delhi a résulté en réactions prévisibles et psychologiques : appels à la castration, la pendaison ou la lapidation des auteurs. Dans le meilleur des cas on ne plaiderait qu'en faveur de punitions sévères. Mais en fait cela dépasse le cœur du problème.

L'écrivaine et activiste des droits de l'homme Arundhati Roy réagit suite à ce viol collectif : "Le viol est officiellement toléré. Car si la police ou l'armée, au service des castes supérieures, utilisent le viol comme moyen de répression, ils ne seront pas punis. Dans la plupart des cas ils ne devront même pas se justifier." Même dans ce cas-ci la première réaction de certains politiciens en vue était de minimiser l'affaire. Ce n'est qu'après les protestations en masse qu'ils changèrent de cap et qu'il fallait sévir vite et fort.

Depuis, les nouvelles concernant le viol en Inde nous parviennent très régulièrement. Il est surprenant que les victimes sont principalement mineures, souvent encore des enfants. Le 27 décembre 2012 une jeune fille de 15 ans a été violée et tuée à Raja Tau, le 28 décembre on signala un viol collectif d'une jeune fille de 14 ans à Muzaffarnagar ainsi que d'une jeune fille retardée mentale de 17 ans. Le 1er janvier le viol d'une petite de 6 ans à Hadapsar et d'une autre de 15 ans à Gannaur. Le 3 janvier un homme fût arrêté pour le viol d'une petite de 9 ans. Le 7 janvier un homme fût arrêté pour l'enlèvement et le viol d'une mineure. Le 10 janvier on communiqua le viol d'une petite de 6 ans dans le village de Ninan. Le 14 janvier il s'agissait de l'arrestation d'un homme soupçonné d'avoir violé et tué une fillette de 9 ans...

Pourquoi ce grand tumulte maintenant concernant le viol collectif de Delhi, alors qu'il n'y en avait pas, par exemple, pour le cas d'une fillette de Sikar âgée de 11 ans et gravement maltraitée ? Dans ce dernier cas il s'agissait d'une enfant de milieu ouvrier qui fût violée par des hommes aisés possédant une jeep. Mais à New Delhi il s'agissait d'un cas contraire, la victime faisait partie des classes moyennes, les accusés sont des habitants de bidonvilles. Concernant le viol collectif de Delhi dans le contexte de la discrimination des femmes et de la misogynie qui règnent dans la société indienne, The Economist écrit : "Dans cet océan de misère le destin d'une étudiante en médecine, anonyme, se distinguait du fait qu'elle représentait la classe moyenne montante."

La caste des intouchables, représentée par un défenseur de ces "dalits", commentait l'affaire comme suit : "Il est bien que les gens se rendent enfin compte du problème. Mais quand une jeune intouchable est violée ou tuée, ces mêmes personnes ne réagissent pas. Rien qu'au Tamil Nadu, l'année dernière 772 cas de viols ont été stoppés sans conséquences pour leurs auteurs. Pourquoi ? Parce que les dalits ne sont pas considérés comme citoyens égaux... La caste est un facteur crucial en ce qui concerne la violence faite aux femmes en Inde. D'après les chiffres officiels une femme dalit est violée toutes les 10 minutes. Il y a deux poids et deux mesures."

Il est possible que le viol collectif du 16 décembre représente le début d'un mouvement positif. Mais il y a également de nombreux signes comme quoi il alimenterait des tendances et manœuvres conservatrices. Non seulement la restreinte de la liberté des femmes par rapport

BIMESTRIEL N° 82
JANVIER - FÉVRIER 2013

REFLEXION

Connaître
la vertu
sans la cultiver,
c'est bien là
ce qui
me préoccupe !

Confucius



Brièvement dans ce numéro

- | Editorial
- | Philippines : La pilule est passée...
- | Mieux vaut prévenir que guérir

à leurs vêtements et l'usage de l'espace public, mais également la prononciation et l'application de la peine de la mort. Plusieurs pétitions témoignent de ce fait. En plus il y a le danger que les auteurs soient sacrifiés et que le châtement "exemplaire" qui pèse sur eux, provoque le blanchiment

d'un système où le viol est omniprésent. Pour l'Inde, ce grand pays émergent, il y a beaucoup de pain sur la planche. Les lois existent, mais malheureusement la corruption et l'impunité sont aussi très répandues. La meilleure façon pour protéger les femmes, est de leur

donner accès à l'éducation afin qu'elles connaissent aussi leurs droits. C'est ce que nous désirons continuer à faire avec votre aide, pour laquelle nous vous remercions d'avance. ■

*Johanna Vandamme
Secrétaire générale*

Arte vient de diffuser un reportage sur le planning familial aux Philippines. Pour bien comprendre l'urgence de cette loi qui était dans les cartons depuis quatorze ans, je vous livre quelques statistiques :

- En 1970 les Philippines avaient déjà le taux de fertilité le plus important de l'Asie avec un taux de 6.3 par femme.
- En 2010 le pays a toujours le taux de fertilité le plus important de l'Asie avec un taux de 3.1 par femme.

Evidemment et heureusement le taux de fertilité a diminué en 40 ans. Cependant ce pays qui a plus que doublé sa population en quarante ans atteint aujourd'hui plus de 100 millions d'habitants et atteindra en 2020 120 millions d'habitants !!!! Seulement 6% de la population a plus de 60 ans !!!

Philippines : la pilule est passée

Après 14 ans de débats houleux, de controverses politiques et religieuses, une loi sur le planning familial vient enfin d'être adoptée aux Philippines. Le texte prévoit des cours d'éducation sexuelle à l'école, la distribution gratuite de pilules et de préservatifs, le développement de l'accès au planning familial...

Quand le président Benigno Aquino a réussi à relancer le processus législatif, la toute puissante

Eglise catholique a menacé de l'excommunier.

Selon un prêtre, la RH Bill – Reproductive Health Bill – pourrait se transformer en DEATH Bill : Divorce, Euthanasie, Avortement, Transgenre, Homosexualité...

Dans un pays où avortement et divorce sont illégaux, l'Eglise bannit tout type de contraceptif artificiel. Le débat a fait rage. Les inondations meurtrières du mois d'août, tout comme le typhon Bopha du mois de décembre, sont une

« punition divine » pour certains opposants. Pour d'autres, il s'agirait même d'une conspiration internationale, menée par de grands groupes pharmaceutiques.

Les partisans du texte, le président en tête, estiment qu'il permettra de lutter contre l'explosion démographique, l'augmentation des grossesses précoces, l'avortement clandestin. Une équipe de la télévision Arte s'est rendue à Manille quelques jours avant l'adoption du projet de loi. Un camouflet pour l'Eglise, une révolution dans ce bastion catholique, le seul en Asie. Virlanie Foundation a participé à la réalisation du reportage. ■

*Dominique
Lemay*



Mieux vaut prévenir que guérir: projet "Street Presence" à Bangalore, Inde

Il est fréquent en Inde que des enfants, surtout des garçons entre 11 et 18 ans, mais également des filles, décident sur un coup de tête qu'ils en ont assez et quittent leur famille ou leur village isolé. Ils sont persuadés que la vie en ville ne peut être moins bien que celle qu'ils mènent actuellement dans leur village, où ils sont confrontés à la misère, les abus, l'exploitation...

Ils sautent, souvent sans billet, dans un train ou un bus et arrivent non préparés et sans défense dans une grande ville comme Bangalore. Ils forment évidemment une proie idéale pour toute forme d'abus. Via leur organisation BREADS, les frères de Don Bosco ont ouvert plusieurs centres à Bangalore depuis de nombreuses années, pour l'accueil de ces enfants. Riches de leur expérience, ils ont contacté Enfance Tiers Monde en 2005 avec une demande d'aide pour un nouveau projet pilote : agir AVANT que l'enfant ne devienne un enfant de la rue.



EXONÉRATION FISCALE

A PARTIR DE 40 € SUR BASE ANNUELLE VOUS RECEVREZ UNE ATTESTATION FISCALE. ETM est responsable du projet sur le plan juridique, administratif, financier et comptable. ETM a le droit de propriété juridique de la libéralité et décide de manière autonome de son affectation. (Ci.RH.26/567.400 concernant l'AR/CIR92)

Handtekening(en)
Signature(s)

OVERSCHRIJVINGSOPDRACHT
ORDRE DE VIREMENT

Bij invulling met de hand, één HOOFDLETTER of cijfer in zwart (of blauw) per vakje
Si complété à la main, n'indiquer qu'une seule MAJUSCULE ou un seul chiffre noir (ou bleu) par case

Gewenste uitvoeringsdatum in de toekomst / Date d'exécution souhaitée dans le futur

Bedrag / Montant

EUR

CENT

Rekening opdrachtgever (IBAN)
Compte donneur d'ordre (IBAN)

Naam en adres opdrachtgever
Nom et adresse donneur d'ordre

T

Rekening begunstigde (IBAN)
Compte bénéficiaire (IBAN)

BE57000003999935

BIC begunstigde
BIC bénéficiaire

Naam en adres begunstigde
Nom et adresse bénéficiaire

ENFANCE TIERS MONDE ASBL
PLACE DE L'ALBERTINE, 2
1000 BRUXELLES

Mededeling
Communication

Ce projet prévoyait l'embauche à temps plein de plusieurs travailleurs de rue professionnels, souvent accompagnés de volontaires. Ils sont présents 7 jours sur 7, 24 heures sur 24, à des endroits stratégiques où les enfants arrivent, vivent et travaillent : gares de trains et de bus, marchés, rue commerçantes... Cette stratégie permet d'offrir de l'aide à tous les enfants, à tout moment et sans formalités, que ce soit à leur arrivée en ville ou même quand ils y sont depuis plus longtemps, grâce à une personne de confiance qui peut les aider.

Les résultats sont très positifs :

- Le nombre d'enfants venus en aide s'élève à six ou sept mille par an.

- Après un ou plusieurs contacts avec le travailleur de la rue, en moyenne 70% des enfants sont d'accord de rentrer chez eux et sont ainsi sauvés de la rue. Dans ce cas un collaborateur fait en sorte que le retour se passe sans problèmes.
- Les autres enfants sont dirigés, avec leur accord, vers une formation dans l'enseignement formel ou l'apprentissage d'un métier.

L'aide annuelle pour ce projet – qui comprend 15 travailleurs de rue – s'élevait à plus de 25.000 euros en 2012. En raison des excellents résultats, les frères et nous-mêmes estimons qu'il est absolument prioritaire de poursuivre ce projet en 2013, mais ce n'est pas possible sans votre appui financier.

Voilà pourquoi nous comptons sur vous ! Un grand merci d'avance pour votre don généreux. Veuillez mentionner **"Breads 2013"** au bas de votre virement.



Lorsque vous faites un don, ETM note vos données dans sa base de données afin de mieux vous informer. Conformément à la loi du 8 septembre 1992 sur la protection de la vie privée, il vous est possible de consulter ces données, de les modifier ou de les faire biffer. Nous ne donnons pas vos données à d'autres organisations.

Si vous souhaitez apporter une aide régulière et éviter les paiements manuels, nous vous invitons à remettre le formulaire d'ordre permanent ci-après à votre organisme bancaire :

.....

Veuillez verser tous les mois la somme de.....€ de mon compte n°au profit du compte **BE57 000 0039999 35** de Enfance Tiers Monde, 2 Place de l'Albertine, 1000 Bruxelles.

Je me réserve le droit d'annuler ou de modifier cet ordre à tout moment.

NomPrénom

RueN°

Code postalLocalité

DateSignature

Si vous souhaitez nous faire un don par testament, vous pouvez prendre contact avec nos bureaux ou avec le notaire de votre choix.

C.C.P. BE57 000 0039999 35

de l'A.S.B.L. ENFANCE TIERS MONDE

Place de l'Albertine, 2 - 1000 Bruxelles - Tel. 02 503 11 53 - Fax 02 513 20 66

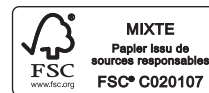
E-mail : etm.kdw.brussels@skynet.be - www.enfancetiersmonde.be

Pour le Grand-Duché de Luxembourg : IBANLU741111026190970000 de Enfance Tiers Monde A.S.B.L.

PARTAGEONS NOS JOIES....



Nombreux sont celles et ceux qui soutiennent nos projets par des initiatives privées, lors de fiançailles, mariages, anniversaires de mariage et tous les grands événements de leur vie. Nous vous invitons d'en faire de même et vous en remercions.



Collaboration

- | Dominique Lemay
- | Luc Petre
- | Johanna Vandamme

Logo

- | Slava P. Bersier

Traduction

- | Danielle Kegels

Coordination et corrections

- | Johanna Vandamme